

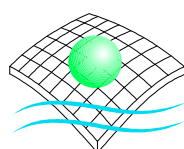
ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Résultats de l'enquête sur les consommations d'énergie des établissements pour personnes inadaptées de la région Poitou-Charentes



Agence Poitou-Charentes
Energie Déchets Eau

Les résultats présentés ici sont issus d'une enquête menée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), le Conseil Régional et la DRASS. Ils couvrent les années 2000, 2001 et 2002. L'objectif est de donner quelques informations synthétiques concernant les consommations et les dépenses d'énergie des établissements régionaux pour personnes inadaptées.

Les données de cadrage

- Le secteur de la santé représente 14% des consommations d'énergie du secteur tertiaire.
- Les résultats portent sur les 76 établissements régionaux pour personnes inadaptées. Ils ont été extrapolés à partir d'un échantillon de 11 réponses et doivent donc être lus avec un marge d'erreur de + ou - 5%.
- Le nombre de lits dans les établissements régionaux pour personnes inadaptées était, en 2002, de 1 035, soit un lit pour 1 885 habitants.

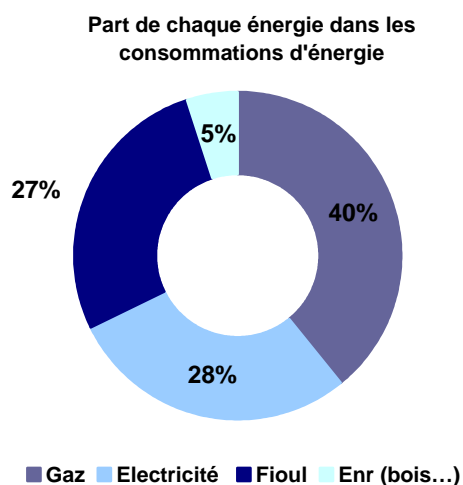
Le bilan énergétique

- En 2002, la consommation d'énergie des maisons de retraite de la région avoisine 18 millions de kWh.
- Entre 2000 et 2002, la consommation d'énergie des établissements pour personnes inadaptées baisse de 0.1 %, ce qui compte tenu des intervalles de confiance correspond à une stagnation de la consommation.

Evolution des consommations d'énergie des établissements pour personnes inadaptées entre 2000 et 2002 (unité : milliers de kWh)

2000	2001	2002
18 251	18 196	18 229

- Avec 37,7% des consommations, le gaz est la première énergie consommée par les établissements pour personnes inadaptées. Suivent : l'électricité 29.2% et le fioul 28%.



Le chauffage et l'eau chaude sanitaire représentent 72% de la consommation d'énergie des établissements pour personnes inadaptées. Avec 24% de la consommation totale d'énergie, les usages spécifiques de l'électricité représente une part considérable de la consommation. Ceci apparaît d'ailleurs comme une spécificité du secteur. L'écart entre la part de l'électricité dans la consommation totale et la part des usages spécifiques de la consommation montre que 4% de la consommation d'électricité va à la satisfaction des besoins de chauffage.

Les dépenses d'énergie

- En 2002, les dépenses d'énergie s'élevaient à 970 000 euros. Elles augmentent de 7% en trois ans.
- Les dépenses d'énergie représentent 1% du budget de fonctionnement total des établissements pour personnes inadaptées.
- Avec une dépense moyenne par lit de 937 euros. A titre de comparaison, il faudrait 72 jours d'hospitalisation pour que les recettes du forfait hospitalier couvrent les dépenses d'énergie rattachées à un lit d'une maison de retraite.

Evolution des dépenses d'énergie des établissements pour personnes inadaptées entre 2000 et 2002 (unité : euro)

2000	2001	2002
907 540	998 820	970 300

Quelques indicateurs

- Les ratios de consommation/m² obtenus au niveau régional correspondent à la fourchette nationale pour le secteur qui est comprise entre 180 et 230 kWh/m².
- Les ratios de consommation/m² augmentent avec la taille de l'établissement. Ici, cette relation traduit le fait que dans notre échantillon d'établissements, ceux de grandes tailles sont souvent rattachés à des établissements sanitaires ayant des ratios de consommation avoisinant les 230 kWh/m².

Evolution des consommations unitaires des établissements pour personnes inadaptées selon leur taille

	Consommation par lit			Consommation par mètre carré		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
< 20	6.915	7.089	6.950	149	153	148
20 à 40	5.131	5.292	5.124	180	187	183
> 40	5.572	5.490	5.561	230	229	233
Moyenne	5.872	5.927	5.878	186	189	188

- La consommation annuelle moyenne de 5 900 kWh/lit correspond à l'émission de 1 tonnes de CO₂. A titre de comparaison, un français émet actuellement 6 tonnes de CO₂ par an. Ce chiffre devra chuter à 1.8 tonnes de CO₂/an d'ici 2050.